

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : .....2017-2018.....

Numéro de séance : .....5

Date de convocation : ... 13 juin 2018

Présidence de : ...M. DIBON.....

Quorum : ...13.....

Nombre des présents : ...15

Nombre d'absents excusés : ...5

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°
<b>ORDRE DU JOUR</b>				
<b>I – QUESTIONS FINANCIERES</b>				
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Conventions</li><li>✓ Renouvellement CUI (plonge-restauration)</li><li>✓ Bilan financiers des voyages 2017-2018</li><li>✓ DBM</li></ul>				
<b>II – ÉTABLISSEMENT</b>				
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Préparation de la rentrée 2018</li><li>- Structure pédagogique</li><li>- Répartition de la Dotation Globale Horaire</li><li>- Indemnités pour Missions Particulières</li><li>✓ Voyages</li></ul>				
<b>III – QUESTIONS DIVERSES</b>				

Signatures

Le Président



Le secrétaire de séance

**PRÉSENCE AU CONSEIL**

**Séance du 21 JUIN 2018 :**

Qualité	Titulaires	Nom – Prénom	Titulaires			Nom-Prénom	Suppléants		
			P	A	E		P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	Frédéric Dibon	X						
	Adjoint	Pierrick Muratet	X						
	Gestionnaire	Viviane Locuratolo	X						
	CPE	Françoise Taté	X						
.....	.....								
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	Alain Robert <sup>2</sup>	X			David Martineau			
	Groupement de commune	Fanny Sallé			X	M. Joubert			
	Commune siège	Mahaut Bertu	X			Mahel Coppey			
	Commune siège	Franckie Trichet			X				
.....	.....								
<b>Personnalité qualifiée</b>		Pierre Gallier			X				
<b>Total</b>			<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>				
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	Mme Coulomnier	X			Mme Delavaud		X	
		M. Lafon	X			M. Goux			
		M. Marchand	X			Mme Hervé			
		Mme Murzeau	X			Mme Vermillard			
		Mme Viau	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de santé	M. Rongier				X			
		Mme Fernandes				X	M. Bosc		
		Mme Yvon				X	Mme Busson		
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>0</b>	<b>3</b>			<b>1</b>	
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	M. Caillaud	X			Mme Barbier-Grellier			
		Mme Duclos	X			M. Dumas			
		M. Pourteau	X			Mme Dourthe			
		Mme Gounot				X	Mme Kane		
		M. Renaud	X			Mme Dorvillius			
		Mme Rouillard				X	M. Filoche		
	Elèves	Shanie Chaumont			X	Daouda Mbengue Clark Bizet			
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>				

Le procès-verbal du CA précédent est adopté à l'unanimité (14 voix)

1. Conventions

- Convention avec le conservatoire

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	14
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 14
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0	

- Convention avec SMPA2E (AESH-AED)

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	14
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 14
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0	

- Convention de paye à façon (CUI)

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	14
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 14
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0	

- Convention de mise à disposition de moyens informatiques dans les collèges de Loire Atlantique

**17h39 : arrivée de Mme Bertu**

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	15
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 15
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0	

- Convention de partenariat avec Empower Nantes - Solingua

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	15
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 15
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i>	0

## 2. Renouvellement CUI (plonge restauration)

- Agent concerné : M. Tekie SELOMUN
- Renouvellement du contrat pour un an
- Financement par le département et l'État

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	15
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 15
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i>	0

## 3. Bilans financiers des voyages 2017-2018

M. Dibon explique que toutes les subventions obtenues suite aux demandes faites cette année pour les voyages scolaires (Rectorat et Conseil Départemental) sont utilisées.

Ces demandes de subventions peuvent être renouvelées chaque année scolaire.

- Voyage à Berlin : vote sur le bilan financier global et le nouveau tarif pour les familles (187,51€)
- Question de M. Caillaud, représentant des parents, sur le remboursement : se fera-t-il sur la facture de cantine ? Mme Locuratolo explique que cela dépendra de la situation des familles.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	15
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 15
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i>	0

- Voyage à Madrid : nouveau bilan financier et nouveau tarif pour les familles. Participation finale par élève après subventions de 110,35€

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 15
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 15
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i>	: 0

#### 4. DBM

DBM n°7 : Mme Locuratolo propose une modification de la répartition des crédits globalisés d'Etat (manuels scolaires et droit de reprographie) :

Droits de reprographie : 904,20€

Manuels scolaires : 1565,80€

Mme Viau envoie un message aux parents d'élèves sur le fait que les manuels sont de moins en moins couverts et donc s'abîment trop vite.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 15
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 15
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i>	: 0

DBM n°8 : don du Foyer Socio-Educatif pour financer le voyage à Bombannes : 1066,15€

Question de Mme Viau : pourquoi les recettes du FSE ne sont allées qu'au voyage à Bombannes ? M.

Dibon explique qu'il n'y a pas eu d'accord entre les responsables du foyer et les organisateurs des autres voyages scolaires ; le foyer a donc décidé que les recettes des actions qu'il a menées seraient versées à un seul voyage.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 15
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 15
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i>	: 0

DBM n°9 : Mme Locuratolo propose une DBM permettant d'utiliser les crédits globalisés pour les actions éducatives des collèges afin de financer la part de l'établissement dans les voyages scolaires.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	15
Suffrages exprimés	<i>pour</i> : 15
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0	

## RUBRIQUE II. ETABLISSEMENT

### 1. Préparation de la rentrée

#### Structure pédagogique

6<sup>ème</sup> : 4 classes 120

5<sup>ème</sup> : 5 classes 150

4<sup>ème</sup> : 5 classes 150

3<sup>ème</sup> : 5 classes 150

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	15
Suffrages exprimés	<i>pour</i> : 5
	<i>contre</i> : 0
<i>Abst., blancs et nuls</i> : 10	

#### 18h19 : arrivée de M. Robert

M. Dibon explique que dans ces effectifs totaux devraient être comptabilisés les 20 élèves UPE2A, les 12 ULIS et les 10 élèves accompagnés par l'Institut des Hauts Thébaudières.

La Direction Académique ne comptabilise pas les élèves ULIS et UPE2A dans les effectifs des classes, considérant qu'ils ne sont pas inclus dans tous les cours.

Le statut des élèves déficients visuels suivis par les l'Institut des Hauts Thébaudières en SEES pose aussi problème, ce qui est nouveau, car selon la Direction Académique, la nouvelle « convention de coopération » ne permet pas de comptabiliser les élèves suivis par un institut médico-social dans les effectifs ordinaires des collèges.

Il y a entre outre des problèmes de double notification pour des élèves qui sont à la fois en ULIS et accompagnés par les Hauts Thébaudières en SEES (Section d'Enseignement et d'Education Spécialisée).

Les représentants du personnel du collège lisent et déposent une motion pour alerter la Direction Académique sur la situation problématique des inclusions en UPE2A, ULIS et SEES, si les élèves concernés ne sont pas comptabilisés dans les effectifs des classes. Les parents d'élèves soutiennent cette motion.

M. Dibon explique que cette situation est due à une grande tension démographique sur le secteur de recrutement du collège. Les affectations en CHAM et en Section Internationale Britannique, qui concernent beaucoup d'élèves « hors-secteur » ont aussi été suivies de près par la Direction Académique.

Intervention de M. Robert, représentant du conseil départemental qui souligne l'aspect positif de la situation qui voit le collège bénéficier d'une dynamique éducative. M. Caillaud recentre la discussion sur le problème de comptabilisation des élèves et les effectifs dans les classes.

Mme Viau demande s'il est envisagé de construire un autre collège dans le secteur. M. Robert répond que le premier levier c'est la carte scolaire.

M. Dibon explique que le collège aura aussi à se positionner sur tous les dispositifs qu'il accueille et qui concernent des élèves « hors secteur » : UPE2A, ULIS, CHAM, Section Internationale Britannique, SEES.

#### Répartition de la Dotation Globale Horaire

M. Dibon propose de transformer une IMP en HSA pour la chorale qui devient une option facultative. Afin de répondre à ce besoin 1 IMP sera transformée en HSA, le professeur d'éducation musicale assurera les deux heures de chorale en heures supplémentaires.

Une rentrée en musique sera organisée pour la rentrée des élèves en septembre avec des élèves de 4<sup>e</sup> CHAM.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	16
Suffrages exprimés	<i>pour</i> : 16
	<i>contre</i> : 0
Abst., blancs et nuls	0

#### Indemnités pour Missions Particulières

Répartition des IMP pour l'année scolaire 2018-2019

- Transformation d'1 IMP en HSA pour la chorale
- 2 sont obligatoirement attribuées à la coordination en EPS et en Technologie.
- 3 IMP pour les TICE.
- coordination cycle école-collège : 0,25 IMP
- coordination de discipline LV : 0,25 IMP
- Organisation des échanges et voyages scolaires : 1.25 IMP
- cette année, on propose d'accorder 1,25 IMP aux professeurs principaux de 3ème pour le suivi orientation (0,25 IMP pour chaque professeur).

Proposition soumise pour avis au conseil d'administration : avis favorable à l'unanimité (16 voix)

#### 2. Voyages

Deux projets d'échanges scolaires sont présentés :

Echange avec Madrid : participation des familles : 220 €

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	16
Suffrages exprimés	<i>pour</i> : 16
	<i>contre</i> : 0
Abst., blancs et nuls	0

Echange avec Berlin : participation des familles : 300 €

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 16
Suffrages exprimés	: pour : 16
	: contre : 0
Abst., blancs et nuls	: 0

### 3. Contrat d'objectifs

Le Contrats d'Objectifs a déjà présenté et validé par le Conseil d'Administration le 28 novembre 2017. Quelques modifications mineures ont été apportées par M. Le Recteur. C'est pourquoi ce Contrat d'Objectifs est de nouveau présenté au Conseil d'Administration, avant sa signature officielle au début du mois de juillet.

- Le C.A. délibère -	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 16
Suffrages exprimés	: pour : 16
	: contre : 0
Abst., blancs et nuls	: 0

## RUBRIQUE III. QUESTIONS DIVERSES

- **EPS** : problème de disponibilité des installations.

*Les professeurs d'EPS proposent une activité escalade pour les élèves de 6ème dans une structure privée se situant tout près du collège.*

*Le coût est de 2200 euros pour 8 séances.*

*Le conseil départemental propose une aide de 6 euros par séance.*

*M. Robert ajoute qu'un nouveau gymnase est prévu pour 2024 -2025.*

- Y aura -t- il une ligne de renfort pour assurer la liaison avec le collège avec le Sud Loire ?

*La ligne de transport 132 est maintenue pour encore 3 ans.*

- **Classes CHAM et SIB.** Nous avons été alertés par des professeurs du conservatoire sur une forme de sectorisation de la section CHAM soutenue par la direction des services départementaux de l'éducation nationale . Le même problème se poserait pour les SIB. Nous pensons, au contraire, que la présence d'enfants d'autres secteurs dans ces sections contribue à une mixité importante et utile pour le collège. Qu'en sera-t-il à la rentrée prochaine ?

*Déjà traité*

- **Suite à la répétition des lancers de fumigènes ces dernières semaines et le nombre de**

**conseils de disciplines** : afin de travailler dans une ambiance plus sereine l'an prochain, les parents d'élèves souhaiteraient connaître les actions préventives réalisées ou prévues. Nous proposons que soient étudiées différentes pistes dont, par exemple l'action éducative proposée par le Département (lien ci-dessous), l'opération « sentinelle » mise en place au collège de Chantenay ... et que la commission éducative soit sollicitée autant que de besoin pour tenter d'éviter les exclusions prononcées en conseil de discipline.  
[https://www.loire-atlantique.fr/jcms/services/education-et-colleges/actualite-college-apprendre-a-gerer-les-conflits-fr-p2\\_935241](https://www.loire-atlantique.fr/jcms/services/education-et-colleges/actualite-college-apprendre-a-gerer-les-conflits-fr-p2_935241)

*Un travail sur le climat scolaire est en cours avec les professeurs ainsi que des actions spécifiques auprès des élèves. Pour les lancers de fumigènes il y a eu une intervention de la Direction dans chaque classe de 3ème pour rappeler l'interdiction et mettre en avant le caractère dangereux de ces actes.*

*Des actions de sensibilisation des élèves par des associations reconnues (AROEVEN) et le recours à la Commission Educative, en prévention des Conseils de discipline sont envisagés.*

- **Restauration scolaire.** Nous relayons une nouvelle demande parentale d'un forfait hebdomadaire 1 ou 3 repas également ou à la carte. Par ailleurs, le paiement par CB sera-t-il toujours possible (ce paiement était impossible au 3ème trimestre). D'autre part, il a été rapporté à des parents des bousculades dans l'accès au Self. Comment se gère le contrôle des priorités, son respect, etc... ?

*M. Dibon rappelle pour des raisons d'organisation des services, de charge de travail du service de gestion, et de surveillance des entrées et sorties des élèves la Direction ne souhaitait pas multiplier les forfaits de demi-pension.*

*Mme Locuratolo précise que le collège n'est pas responsable des dysfonctionnements de la plate-forme de paiement en ligne.*

- **Le nouveau panneau publicitaire "défilant"**, place de la République, a un côté qui n'est visible que depuis la rue du collège. Il nous paraît totalement anormal que des enfants de moins de 15 ans soient soumis à chaque récréation à des publicités commerciales dont le contenu n'est pas approprié.

*M. Dibon expose les problèmes de sécurité des panneaux particulièrement celui qui se trouve juste à côté du passage piéton et qui peut distraire les automobilistes ou les empêcher de bien voir les collégiens qui traversent.*

*M. Robert explique qu'une fois le contrat accordé au publicitaire, la mairie n'a plus de regard sur le choix des publicités diffusées sur ces panneaux. Des études sont faites par des experts pour décider des emplacements des panneaux. Selon lui ce n'est pas un problème important et il rappelle que c'est une source de revenus pour la mairie et que « personne ne souhaite voir augmenter les impôts ».*

*Les représentants des parents et des enseignants montrent leur désaccord avec ce point de vue.*

*M. Dibon précise dit qu'il fera un courrier à Mme Le Maire pour expliquer les inquiétudes du Conseil d'Administration du collège, notamment le problème de sécurité et de visibilité, posées par les panneaux.*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H04.**